

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTE-ISLE**

**Délibération N° 2026/13**

Membres en exercice : 11  
Membres présents : 11  
Membres votants : 11  
Date de la convocation : 31 mars 2026



L'an deux mille vingt-six, le quatre avril, le Conseil Municipal de HAUTE-ISLE dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean-Yves BOUQUEREL

**Présents :** Mme BARON Sylvie, M. BOUQUEREL Jean-Yves, M. Laurent CAMUS, Mme DESSOUDE Marie, Mme FORGE Sylviane, Mme GÉNIN-JEANCOLAS Christine, M. GUILLOTEAU Mathieu, M. RAIMOND Guillaume, Mme RENAULT Adèle, M. SOUCHU Patrick, M. VIDOINE Damien.

**Absent excusé :**

**Absent :**

Monsieur Guillaume RAIMOND est désigné secrétaire de séance.

**Objet : DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET RESEAUX DE CABLES DU VEXIN**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les élections municipales du 15 mars 2026 ;

**Vu** les statuts du Syndicat Intercommunal d'Électricité et des Réseaux du Vexin (SIERC) ;

**Vu** les articles L.5711-1 du CGTC et L.5211-7 du CGTC des collectivités territoriales ;

**Considérant** qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune de Haute-Isle.

**Considérant** que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

**Premier tour de scrutin**

Candidature

Déléguée Titulaire : Mme Syviane FORGE

Délégué suppléant : M. Guillaume RAIMOND

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : Onze (11)

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : un (1)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés dix (10)

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– Mme Syviane FORGE : dix (10) voix

– M. Guillaume RAIMOND : dix (10) voix

- Mme Syviane FORGE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée titulaire.

- M. Guillaume RAIMOND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée délégué suppléant

**Le Conseil Municipal ayant délibéré à la majorité**

**DESIGNE :**

**Le délégué titulaire est :** Mme Syviane FORGE

**Le délégué suppléant est :** M. Guillaume RAIMOND

Et transmet cette délibération au président du Syndicat Intercommunal d'Électricité et des Réseaux du Vexin

Fait et délibéré à Haute-Isle

le 04/04/2026

Le Maire, Jean-Yves BOUQUEREL



Le secrétaire de séance,  
M Guillaume RAIMOND

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Pontoise le ..... et de sa publication légale le .....

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>. Les voies et délais de recours pourraient être complétées par le recours administratif (voir modèle arrêté)